

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** J'ai indiqué que le budget du siège et des opérations extérieures de la Commission d'assurance-chômage ne dépassera pas celui étudié le printemps dernier par le comité principal des dépenses.

**M. Frank:** Je crains d'avoir mal compris ce que le ministre voulait dire. Peut-il nous dire si les dépenses du siège ont augmenté par rapport à l'année dernière et, si oui à peu près dans quelle proportion?

**M. Andras:** J'ignore dans quelle proportion mais tous ces détails ont été communiqués au comité et à tous les députés qui en faisaient partie le printemps dernier lors de l'étude des prévisions budgétaires.

#### L'OPPOSITION AU PROJET DE MAJORATION DES PRIMES— L'OPPORTUNITÉ D'UNE MODIFICATION DE LA LOI

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question porte sur un sondage publié le 30 novembre dans le *Sun* de Toronto. On a interviewé 4,779 personnes et selon les résultats, 98,3 p. 100 d'entre elles croyaient que la récente hausse de 40 p. 100 des primes était injustifiée tandis que 95 p. 100 voyaient la nécessité d'une enquête approfondie sur la Commission d'assurance-chômage. Le ministre juge-t-il ces chiffres assez significatifs pour introduire les amendements à la loi sur l'assurance-chômage que demandent son collègue, le ministre de l'Environnement?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** De fait, deux ou trois sondages intéressants ont été faits ces derniers jours...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Andras:** ... et ils peuvent expliquer l'inquiétude manifestée par le député à l'égard d'autres questions. Mais je n'ai rien à ajouter aux renseignements que j'ai donnés dernièrement à la Chambre. Les députés pourront faire, en temps et lieu, un examen complet de la Commission de l'assurance-chômage, de son budget et des prestations, lorsque la Chambre sera saisie de notre budget principal.

**M. Alexander:** En ce qui concerne l'inquiétude manifestée par de nombreux Canadiens, et de manière concrète par les citoyens de Toronto, le ministre ne vient certainement pas nous dire que nous devons attendre jusqu'à février ou mars 1974?

● (1440)

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

\* \* \*

[Français]

#### LES AFFAIRES URBAINES

##### OTTAWA-CARLETON—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS RELATIVES À L'ARTÈRE VANIER

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Peut-il dire à la Chambre si les négociations entre la Commission de la capitale nationale, la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, et la Cité de Vanier, au sujet de l'artère Vanier, sont terminées, et informer la Chambre si

#### Questions orales

cette route sera du genre «promenade» plutôt que du genre «autoroute»?

[Traduction]

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bell:** Au *Feuilleton*!

**L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre pourrait répondre brièvement à la question. Le député d'Ottawa-Vanier se rend compte, j'en suis certain, que, pour ce qui est de la deuxième partie de la question, c'est le genre de chose qui devrait figurer au *Feuilleton*.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** Peut-être le ministre pourrait-il répondre brièvement à la première partie de la question, après quoi je céderai la parole au député de Prince Edward-Hastings.

**M. Basford:** Monsieur l'Orateur, le printemps dernier, j'ai refusé d'autoriser qu'on se serve de terrains de la CCN pour construire l'artère Vanier, dont on voulait alors faire une voie rapide. Les négociations n'ont cessé depuis et je suis maintenant disposé à recommander à mon collègue l'utilisation de terrains de la CCN pour l'aménagement conforme aux normes de la CCN de l'artère Vanier en une promenade à quatre voies qui satisfasse la cité de Vanier et les résidents du district d'Edinburgh. Je remercie mon honorable ami de son aide et de son appui...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

\* \* \*

#### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

##### LE RÔLE DU CANADA AU SEIN DE L'OTAN EN MATIÈRE DE PRISE DE DÉCISIONS

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme il a déclaré à la dernière conférence de l'OTAN que tous les pays membres de cette organisation devaient être sur le même pied en matière de prise de décisions, le ministre dirait-il à la Chambre exactement pendant combien de temps le Canada prévoit pouvoir garder cette attitude étant donné qu'à la suite de notre réduction de 50 p. 100 de notre engagement il y a cinq ans, le ministre de la Défense nationale a annoncé tout dernièrement qu'on n'avait pas l'intention de remplacer les chars d'assaut usés et dépassés qui étaient censés constituer l'élément principal de notre participation en Europe?